

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations
du Comité Syndical du Syndicat Mixte
du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération

Séance du 2 juillet 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine régulièrement convoqué, s'est réuni à 18h, au Conseil Départemental (salle Joubert) sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 56

Ordre de passage des rapports : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 19h40

Etaient présents au Grand Besançon Métropole :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Didier AUBRY, Martial DARDELIN, Geneviève MAILLET-GUY, Thierry MALESIEUX, Laurent SAUVIN - **Grand Besançon Métropole** : Frédérique BAEHR, Florent BAILLY, Catherine BARTHELET, Lucie BERNARD, Kévin BERTAGNOLI (représenté par Elise AEBISHER), Nicolas BODIN, Catherine BOTTERON, Nathalie BOUVET, Sébastien COUDRY, Benoît CYPRIANI, Lorine GAGLILOLO, Olivier GRIMAITRE (représenté par Gilles SPICHER), Yves GUYEN, Jean-Pierre JANNIN, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY, Martine LEOTARD (représentée par Agnès BOURGEOIS), Christian MAGNIN-FEYSOT, Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN, Anne OLSZAK, Patrick OUDOT, Daniel PARIS, Anthony POULIN (représenté par Damien HUGUET), Françoise PRESSE, Nathan SOURISSEAU, Fabrice TAILLARD, Marie ZEHAF.

Etaient excusés :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Vincent BALLOT, Gérard CREUX - **Grand Besançon Métropole** : Patrick AYACHE, Claude GRESSET-BOURGEOIS, Aurélien LAROPPE, Valérie MAILLARD, Laurence MULOT, Jean SIMONDON.

Etaient absents :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Christophe DOBRO - **Grand Besançon Métropole** : Hasni ALEM, Alain BLESSEMAILLE, Jean-Michel CAYUELA, Philippe CHANEY, Karine DENIS-LAMIT, Ludovic FAGAUT, Sadia GHARET, Jacques KRIEGER, Damien LEGAIN, Philippe PERNOT, Franck RACLOT, Pascal ROUTHIER, Claude VARET, Benoît VUILLEMIN.

Mandants : Vincent BALLOT, Claude GRESSET-BOURGEOIS.

Mandataires : Jean-Paul MICHAUD, Jean-Pierre JANNIN.

Secrétaire de séance : Daniel PARIS

Avancement du Document d'Orientations et d'Objectifs

Rapporteur : M. Jean-Paul MICHAUD, Président

	Date	Avis
Comité syndical	02/07/2024	Favorable

Le Projet d'Aménagement Stratégique a été débattu le 8 novembre 2023. Pour mémoire, il comprend :
3 grandes orientations :

- Soutenir un développement responsable et solidaire
- Répondre aux besoins des habitants en assurant leur bien-être dans un territoire sain
- Agir pour un territoire décarboné

16 objectifs déclinés en 47 attendus.

Le Document d'Objectifs et d'Orientations détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique. Il définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires (L 141-4 du Code de l'urbanisme).

Les commissions se sont réunies à plusieurs reprises pour examiner les conditions d'application des 47 attendus. Le travail s'effectue en 2 temps :

- la mise au point des PRINCIPES de mise en œuvre
- la transcription des principes en PRESCRIPTIONS à portée réglementaire.

A ce jour, les commissions ont globalement définis les principes à retenir pour assurer la mise en œuvre des attendus du PAS. Les premières rédactions de prescriptions ont également été examinées.

Un travail spécifique sur la préfiguration du Document d'Aménagement Commercial Artisanal et Logistique a été mené par le COPIL et la commission 3 ; les communes concernées par un Site d'Implantation Périphérique (SIP) ont été concertées.

Les principes de mise en œuvre restant où des arbitrages sont nécessaires concernent principalement :

- l'aménagement des zones d'activités économiques (ZAE) hors commerces
- la gestion durable du sol et des sous-sols
- les questions énergétiques

S'agissant de la rédaction des prescriptions, il est proposé de soumettre au débat des commissions les rédactions les plus impactantes pour les communes (ex : densités) au plus tard à la rentrée de septembre.

ORIENTATION	OBJECTIF	ATTENDU	PRINCIPES	PRESCRIPTIONS	
Soutenir un développement responsable et solidaire	1- Opter pour un développement ambitieux et durable	1 - Renforcer le positionnement du SCOT au cœur des grandes dynamiques régionales et Européennes			
		2 - Consolider le bassin d'emplois de Besançon sur ses domaines d'excellence et ses savoir-faire			
		3 - Renforcer les conditions de réussite d'une formation supérieure attractive, en phase avec les réalités actuelles et accessible au plus grand nombre			
		4 - Favoriser le développement d'une offre touristique, culturelle et de loisirs porteuse d'attractivité			
		5 - Accompagner l'agriculture et la sylviculture dans les transitions			
		6 - Créer les conditions pour un développement économique adaptable			
		7 - Construire une offre résidentielle au plus près des emplois et services			
	2- Un développement responsable qui ménage ses ressources pour garantir les besoins des générations futures	8 - Réduire le rythme de l'artificialisation des sols en s'inscrivant dans une trajectoire « zero artificialisation nette » d'horizon 2030		CONFÉRENCES DES MAIRES	
		9 - Réduire l'artificialisation des sols en évitant l'étalement urbain dans un cadre de solidarité et de respect des spécificités des territoires			
		10 - Préserver et sécuriser la ressource en eau			
		11 - Gérer durablement les ressources du sol et du sous-sol			
Répondre aux besoins des habitants en assurant leur bien-être dans un territoire sain	3- Organiser un développement en basins de proximité pour mieux vivre ensemble en offrant le plus de confort territorial comme modalité	12 - Développer une offre diversifiée de logements pour répondre aux besoins des habitants			
		13 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité			
		14 - Développer une offre de logements pour répondre aux besoins des habitants			
		15 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		16 - Favoriser l'accessibilité et la qualité de vie des habitants			
		17 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		18 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		19 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		20 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		21 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
	4- Assurer une qualité de « habitat »	22 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		23 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		24 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		25 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
		26 - Développer une offre de logements qui favorise l'accessibilité et la qualité de vie			
5- Préserver les ZAE pour les activités agricoles	27 - Préserver les ZAE pour les activités agricoles				
	28 - Préserver les ZAE pour les activités agricoles				
	29 - Préserver les ZAE pour les activités agricoles				
	30 - Préserver les ZAE pour les activités agricoles				
	31 - Préserver les ZAE pour les activités agricoles				
6- Permettre les commerces et services au plus près des habitants	32 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	33 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	34 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	35 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	36 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	37 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	38 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	39 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	40 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
	41 - Permettre les commerces et services au plus près des habitants				
7- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale	42 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	43 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	44 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	45 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	46 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	47 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	48 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	49 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	50 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
	51 - Favoriser l'accès à une alimentation de qualité issue de la production locale				
8- Développer des espaces de loisirs en pleine nature	52 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	53 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	54 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	55 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	56 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	57 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	58 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	59 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	60 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
	61 - Développer des espaces de loisirs en pleine nature				
9- Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués	62 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	63 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	64 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	65 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	66 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	67 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	68 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	69 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	70 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
	71 - Faire du monde du vivant responsable des enjeux climatiques et pollués				
10- Préserver les espèces de biodiversité	72 - Préserver les espèces de biodiversité				
	73 - Préserver les espèces de biodiversité				
	74 - Préserver les espèces de biodiversité				
	75 - Préserver les espèces de biodiversité				
	76 - Préserver les espèces de biodiversité				
	77 - Préserver les espèces de biodiversité				
	78 - Préserver les espèces de biodiversité				
	79 - Préserver les espèces de biodiversité				
	80 - Préserver les espèces de biodiversité				
	81 - Préserver les espèces de biodiversité				
11- Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes	82 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	83 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	84 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	85 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	86 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	87 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	88 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	89 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	90 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
	91 - Préparer les impacts climatiques et les espèces exotiques envahissantes				
Agir pour un territoire décarboné	12- Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements	92 - Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements			
		93 - Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements			
		94 - Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements			
		95 - Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements			
		96 - Réduire les émissions de carbone dans le domaine des déplacements			
13- Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier	97 - Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier				
	98 - Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier				
	99 - Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier				
	100 - Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier				
	101 - Réduire les émissions de carbone dans le patrimoine immobilier				
14- Développement énergies renouvelables et de récupération	102 - Développement énergies renouvelables et de récupération				
	103 - Développement énergies renouvelables et de récupération				
	104 - Développement énergies renouvelables et de récupération				
	105 - Développement énergies renouvelables et de récupération				
	106 - Développement énergies renouvelables et de récupération				
15- Préparer et stocker le carbone	107 - Préparer et stocker le carbone				
	108 - Préparer et stocker le carbone				
	109 - Préparer et stocker le carbone				
	110 - Préparer et stocker le carbone				
	111 - Préparer et stocker le carbone				
16- Améliorer la couverture numérique	112 - Améliorer la couverture numérique				
	113 - Améliorer la couverture numérique				
	114 - Améliorer la couverture numérique				
	115 - Améliorer la couverture numérique				
	116 - Améliorer la couverture numérique				

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 025-252501317-20240702-SCOT_020724_31-DE



A l'automne, une première version de DOO avec les prescriptions consolidées sera mise au débat.

A l'unanimité, le Comité syndical prend connaissance de l'avancement du Document d'Objectifs et d'Orientations.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.